

# LA COURSE AUX CONCENTRATIONS EST ENGAGÉE

*par Jacques MALTERRE*

**T**ROIS faits auront dominé la scène économique et sociale du pays pendant le premier semestre 1966 : l'accord de Bruxelles sur la réalisation complète du Marché commun, l'évolution du syndicalisme français grâce à l'action menée en commun par la C.G.T. et la C.F.D.T., l'impulsion donnée au mouvement de concentration capitaliste.

Ces trois phénomènes ont des liens entre eux : c'est la réalisation du Marché commun qui pousse les affaires françaises à se concentrer et c'est le renforcement des pouvoirs des trusts qui oblige le monde syndical à développer une stratégie unitaire sur le plan des entreprises et sur le plan national. Dans cet article, nous voudrions revenir sur le mouvement de concentration pour essayer d'en dégager la signification.

## *Le capitalisme français*

### *à un tournant*

Durant une douzaine d'années (1950-1962), le capitalisme français aura fait de bonnes affaires ; les grands trusts ont développé leurs activités, étendu leur champ d'action, financé de grands investissements sans difficultés excessives. Trois facteurs ont contribué à cette réussite : l'existence d'un vaste secteur de petites et moyennes entreprises qui laisse des marges importantes aux grandes affaires ; l'inflation qui permet de maintenir des marges d'autofinancement substantielles ; l'aide de l'Etat qui, par ses commandes,

ses crédits, ses subventions de toutes sortes, prend en charge beaucoup de pertes du système (chantiers navals, entreprises nationales) et réserve des secteurs très avantageux aux firmes privées (Dassault, commandes militaires, atomiques, spatiales, etc.).

Depuis 1962, ce beau système est fortement ébranlé par l'ouverture des frontières ; là où les trusts français disposaient de domaines réservés, la libération des échanges rétablit la concurrence et le marché ; les prix ne peuvent plus monter comme par le passé (cf. surtout sidérurgie, métaux non ferreux, chimie, automobile) ; les marges de profit s'amenuisent ; le taux d'autofinancement s'abaisse au moment où il faudrait justement de grandes ressources pour accélérer les investissements de modernisation. C'est alors que le gouvernement lance son plan de stabilisation, mais le patronat considère cette initiative, non pas comme une discipline nécessaire pour rétablir la compétitivité de l'économie française, mais comme un méchant coup bas de la part de ceux qu'il prenait pour des amis.

La crise extérieure et intérieure met alors en évidence les faiblesses structurelles du capitalisme français que l'expansion facile dans l'inflation avait dissimulées.

## *La paresse capitaliste*

Ces déficiences sont graves surtout si l'on fait un rapprochement avec ce qui existe chez nos

plus puissants concurrents industriels. On peut les regrouper en trois groupes :

1) Capitalisme financier et capitalisme industriel manquent de liaisons. Cela peut paraître surprenant, mais la vérité c'est que les banques d'affaires françaises répugnent à financer un développement continu des grandes entreprises industrielles : cela ne rapporte pas assez. Depuis dix ans, ou elles s'intéressent à quelques affaires pour faire des coups en bourse, ou elles orientent leurs fonds vers les secteurs les plus spéculatifs : terrains, construction immobilière, prêts à la consommation, loisirs, recherches et développements aidés par l'Etat.

2) Les grandes entreprises françaises ne sont puissantes que par comparaison avec l'immense masse des petites et moyennes entreprises ; mais les plus grandes d'entre elles n'atteignent pas la dimension de leurs principaux concurrents étrangers ; dans de nombreux secteurs (industries alimentaires, mécanique), il n'existait même pas, il y a cinq ans, de groupes très puissants.

Depuis les opérations de réorganisation effectuées entre 1945 et 1952 (sidérurgie, automobile, chimie), chacun était resté sur ses positions et, à la formule de la concentration toujours difficile à imposer, les trusts préféraient une politique d'ententes, de fusions partielles, de création de filiales communes, de telle sorte qu'entre 1954 et 1962, la part des plus grandes entreprises dans chaque industrie n'a nullement augmenté. Il faut ajouter que le progrès technique et la diversification rapide des productions ont multiplié le nombre des industries importantes ; alors qu'au dix-neuvième siècle ceux qui contrôlaient les mines, la sidérurgie et la chimie de base dominaient l'ensemble de l'évolution industrielle, laissant aux moyennes entreprises les secteurs de biens de consommation, aujourd'hui il y a un beaucoup plus grand nombre de champs d'activité, partant un nombre plus grand de groupes non concurrents pour les ventes, mais concurrents pour l'acquisition des moyens de production et surtout des capitaux.

3) Troisième faiblesse qui est liée à ce dernier aspect : les grands groupes, pour avoir un pied partout, ont essaimé leurs activités ; mais de ce fait, ils ont parfois perdu les moyens de contrôler complètement une industrie, un manque de spécialisation a été reconnu dans l'organisation des plus importants d'entre eux (Schneider, Pont-à-Mousson, C.G.E.).

Face à ces difficultés et à ces faiblesses, le grand patronat français a cherché d'abord les remèdes les plus faciles. Certains (textiles, mécanique) ont commencé par dénoncer la libération des échanges et à réclamer le maintien du *protectionnisme*. N'ayant pu empêcher la signature du traité de Rome, ils se sont efforcés d'en retarder l'application, puis de reporter au moins la protection aux frontières du Marché commun en luttant contre la négociation tarifaire dite négociation Kennedy. Ce courant a été contrebattu au sein même du patronat (par M. Villiers notamment) et il s'est heurté à la volonté du gouvernement : De Gaulle, pour sa part, croit aux mécanismes économiques et aux mérites de la concurrence internationale.



(Archives - T.S.)

*Bâtir des syndicats à la même mesure*

## ***Echec du néo-capitalisme ?***

Le patronat a alors posé le problème en termes de défense du profit et a voulu développer une politique des salaires restrictive. Aux

revendications des salariés et des organisations syndicales, il opposait le besoin de compétitivité et brandissait la menace du chômage à travers la concurrence étrangère. Ceci allait à l'encontre de la théorie néo-capitaliste des salaires qui appelle une augmentation constante des salaires pour assurer les débouchés nécessaires aux productions de masse. Cette tactique patronale s'est surtout heurtée à la résistance de plus en plus ferme des syndicats. Enfin, lorsque le gouvernement a tendu au patronat la perche de la politique des revenus, le patronat ne l'a pas saisie, car il craignait d'avoir à donner quelque chose en contrepartie et ce quelque chose ne pouvait être qu'un certain contrôle des administrations, à défaut des salaires, sur la gestion des entreprises, la réalisation du plan, l'utilisation de l'auto-financement.

La voie de la politique des revenus étant fermée, certains dirigeants n'ont vu de salut que dans l'appel au capital étranger. Ils étaient prêts à accepter leur mise sous tutelle par des trusts américains, si cela pouvait leur permettre de garder leurs privilèges.

Après un « bon démarrage », cette nouvelle orientation a buté également sur un obstacle politique, sous la forme d'un refus du Général de voir disparaître les bases économiques de sa politique extérieure. On s'est enfin avisé en haut lieu qu'il était assez absurde de vouloir accumuler des dollars pour gêner les Américains et en même temps de gagner ces dollars en cédant le contrôle de grandes affaires françaises aux trusts américains.

Pour faire admettre ce refus et compenser la diminution de l'afflux des capitaux étrangers, le gouvernement a dû satisfaire les exigences du patronat ; il l'a déjà fait sur trois points : diminution des impôts sur les revenus des entreprises, déduction fiscale sur les investissements, mise à la disposition de firmes privées de fonds publics empruntés par l'Etat. Ces concessions, avec le limogeage de M. Giscard d'Estaing, ont réduit la tension entre grand capital et Etat gaulliste, qui n'était fondée il est vrai que sur des divergences mineures à propos de la stratégie générale du capitalisme.

Mais ces difficultés ont fait apparaître clairement qu'il fallait renforcer les structures du capital lui-même. Le grand patronat et le gouvernement se sont retrouvés d'accord pour accélérer par tous les moyens le processus de concentration.

### *La Vague de concentrations*

Depuis six mois, le mouvement a pris une

ampleur rarement atteinte à d'autres époques. Sous l'impulsion des grands groupes ou sous la pression de l'Etat lui-même, des opérations sont menées à bien dans toutes les industries : industries alimentaires, banques, assurances, construction électrique et mécanique, automobile, travaux publics, électronique, chimie, textiles, papiers - cartons ; la liste des fusions s'étend à la plupart des branches d'activité et il faudrait plusieurs pages de ce journal si l'on voulait donner la liste complète des concentrations survenues depuis un an. Le « *Courrier des entreprises* » du P.S.U. publie régulièrement cette liste. Mais il importe ici d'en dégager les principaux types et d'en décrire les objectifs. Ceux-ci correspondent aux divers aspects de la « faiblesse » du capitalisme français rappelés ci-dessus.

1) Tout d'abord, on constate un resserrement des liens entre banques et grands groupes industriels, après que les banques aient réalisé entre elles des concentrations financières.

On a noté par exemple que la Cie Financière de Suez était tout d'abord devenue la deuxième, sinon même la première banque d'affaires de France, en resserrant ses liens avec le groupe Union des Mines-La Hémin et en prenant une grosse participation dans la Banque de l'Union Parisienne, et qu'elle avait ensuite établi une forte liaison avec le très puissant groupe Pont-à-Mousson.

De même la Banque de l'Indochine s'associe avec l'Union Européenne, banque du groupe Schneider, et croise des participations avec ce groupe.

2) Ensuite les trusts s'efforcent, par des fusions ou des absorptions, d'atteindre la taille internationale dans un domaine précis de production.

Les accords de fusion Renault-Peugeot, Denain-Anzin-Forges du Nord et de l'Est, Pechiney-Saint-Gobain, Saint - Gobain - Kuhlmann, Pont-à-Mousson-de Wendel, Compagnie Générale d'Electricité et Société Française d'Entreprises, Thomson - Houston - Hotchkiss -Brandt, Hispano-Suiza-Alsacienne de Constructions Mécaniques, Prouvost-Masurel, l'essor de la Générale Alimentaire, de Michelin, des Glaces de Boussois par absorptions ; pour ne citer que quelques-unes des grandes opérations, ont tous pour but :

— d'accroître la « surface » financière de l'affaire afin de permettre le financement des bureaux de recherches et de faciliter l'action sur les marchés extérieurs ;

— de limiter la concurrence entre firmes françaises, de réduire les doubles productions, de limiter les frais généraux, de fermer les usines les plus vétustés, de mieux localiser les différentes

unités de production.

3) Enfin, les trusts ayant accru leurs dimensions, ils cherchent à trouver de nouvelles sources de profit. Pour cela, trois voies s'ouvrent à eux. On a déjà parlé de la bonne utilisation des commandes publiques et de la création de monopoles de production ; mais, dans ce deuxième cas, l'opération se heurte à la concurrence étrangère et l'effort financier qu'il faut faire pour dominer complètement le marché d'un grand produit (acier, aluminium, verre, pneus) n'est même plus à la portée des plus grandes firmes. Si Saint-Gobain et Michelin réussissent à peu près à garder leur place internationale, les sidérurgistes viennent d'élaborer un « plan de la sidérurgie » sans ambition. Dès lors, la stratégie consiste plutôt à trouver des industries de dimensions relativement limitées, sortant des produits spécialisés où un groupe peut assez facilement acquérir un quasi-monopole par la prise du contrôle des entreprises moyennes qui y existaient (cf. la revue *Entreprise*, n° 556). Par exemple, Schneider s'intéresse aux matériels hydrauliques, Pont-à-Mousson aux matériels de chauffage central et de traitement de l'air et au marché d'assainissement des eaux, ou encore à la fonderie ; la C.G.E. essaye de dominer le secteur des appareils de chauffage domestique, etc. ; le groupe Gillet (textiles artificiels) vient de réaliser un contrôle des aliments pour enfants.

Dans chaque cas, il s'agit de maîtriser un secteur où la qualité des produits permet d'avoir une certaine souplesse dans la fixation des prix. Aujourd'hui, c'est la maîtrise de la technologie qui permet d'acquérir des monopoles de fait et de gagner de l'argent.

### ***Vers un nouveau capitalisme ?***

La tendance qui se dessine actuellement est trop récente pour en dégager toutes les conséquences. Tout un travail de réflexion est à faire, dans la ligne de Grenoble, pour montrer les interférences entre la concentration et la lutte pour l'alternative socialiste. On notera ici seulement les voies de recherche :

#### *a) Concentration et étatismisme.*

Ce qui frappe d'abord dans le mouvement de concentration, c'est le rôle déterminant joué par le gouvernement et les fonctionnaires depuis quelques mois. A une attitude réservée qui était celle de Giscard d'Estaing a succédé une véritable passion pour la concentration.

L'Etat donne l'exemple ; il pousse à la fusion de

deux grandes banques nationalisées, favorise l'accord Renault -Peugeot, cherche à coordonner les activités chimiques des firmes nationales (dans ce dernier domaine, la seule chose qui l'empêche d'aller plus loin, c'est le souci de ne pas effaroucher le capital de la chimie privée).

L'Etat favorise les fusions en modifiant les règles fiscales et le droit des sociétés ; il lève les obstacles « artificiels » à un mouvement qu'il juge maintenant nécessaire.

Enfin, le gouvernement intervient directement auprès des dirigeants privés. Il les réunit, les exhorte ; il nomme des arbitres, crée des commissions avec comme objectif de « restructurer » la chimie, l'électronique, la mécanique, etc..



*Pierre Dreyfus*

*Jean-Pierre Peugeot*

Cette attitude est assez nouvelle ; jusqu'ici, le patronat répugnait à voir l'administration s'occuper des rapports entre entreprises. S'il l'accepte maintenant sans trop protester, malgré la « Charte » du C.N.P.F., c'est qu'il ne peut faire autrement ; le passage de la décision des détenteurs du pouvoir économique aux détenteurs du pouvoir politique est un des avatars classiques du capitalisme ; il se produit chaque fois que le capitalisme privé ne peut résoudre une de ses contradictions fondamentales ; jusqu'à présent, cela a toujours permis au capitalisme de franchir une étape difficile ; il est très possible que, cette fois encore, lorsque les trusts français auront retrouvé une puissance accrue, ils reprendront leurs distances par rapport à l'appareil d'Etat.

Cependant, le mouvement de concentration doit forcément changer quelque peu la nature des rapports entre entreprises et Etat. A la limite, il n'y aura plus dans chaque grande branche qu'un ou deux groupes ; alors l'Etat n'aura plus aucune marge de manœuvre à l'égard des monopoles, mais, réciproquement, les entreprises auront acquis un tel poids que leurs principales décisions seront des choix de haute politique dont le gouvernement ne pourra plus se désintéresser, quelle que soit sa doctrine.

### b) *Concentration et Europe.*

Le processus de concentration et la réduction de la concurrence dans chaque pays est une conséquence de la libération des échanges. Ce paradoxe a de quoi surprendre. Après la signature du traité de Marché commun, on s'attendait à voir se multiplier des accords entre firmes des divers pays. En fait, il y en a eu très peu (Rhône-Poulenc-Bayer, Renault-Alfa-Roméo qui a mal tourné). Au contraire, dans chaque pays, les producteurs nationaux se sont rapprochés, pour se préparer à la lutte dans le cadre du marché européen ; désormais, on assistera à la lutte entre monopoles ou quasi-monopoles nationaux, ce qui déforme complètement l'esprit du Marché commun.

Cela peut être imputé à l'absence d'organe politique européen, mais rend encore moins facile la mise en route d'une politique commune. Toutefois, il se peut qu'après une phase de lutte et devant l'absurdité de la compétition, le gaspillage des investissements, la crainte de la concurrence américaine, les trusts nationaux réclament eux-mêmes une concertation souple de type français.

### c) *Concentration et lutte syndicale.*

C'est surtout sur ce point qu'il faudra développer les analyses et esquisser les contre-attaques. La commission économique du P.S.U. s'y efforcera et le « *Courrier des entreprises* » publiera le résultat des travaux. Deux axes doivent être suivis :

La concentration s'accompagne inélucta-

blement du renforcement de la centralisation des décisions et de la modification de la répartition des activités. Cela veut dire : puissance accrue des entreprises et accélération des reconversions, licenciements, transferts d'activités. Confrontées à de telles menaces, les organisations syndicales ne peuvent réagir que par le développement de l'unité et par l'adaptation des structures syndicales.

Aujourd'hui, demain plus encore, nous rencontrerons la situation suivante :

— les salariés d'une même entreprise sont dispersés entre un grand nombre d'établissements, fort distants les uns des autres et ayant des caractéristiques financières et techniques différentes ;

— les salariés d'une même agglomération appartiennent à des établissements relevant de sociétés différentes dont les sièges sont à Paris et prennent toutes les décisions importantes en fonction de stratégies nationales ou européennes.

Le capitalisme français dans ses éléments moteurs (une vingtaine de grands groupes) vise à retrouver une souplesse de décision qu'il n'avait plus : souplesse des implantations, des ouvertures et fermetures d'usines, des ventes et achats d'établissements, des salaires et des profits, des accords avec d'autres firmes. L'Etat, sensible à ses arguments, lui accordera son aide sans grandes contreparties, il ne cherchera pas à imposer un plan des productions trop rigide ; en revanche, il se concertera avec les groupes pour soutenir les orientations conformes à un certain nationalisme économique.